



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE

INFORMATION IMPORTANTE

Sécurité renforcée pour vos opérations en ligne : Activez gratuitement Sécur'Pass

Madame, Monsieur,

Sécur'Pass est une fonctionnalité de sécurisation **gratuite*** de votre application mobile Caisse d'Épargne. Cette solution, simple et rapide, vous permet de réaliser des opérations bancaires plus facilement et sans délai d'attente. Elle simplifie notamment :

- l'ajout d'un bénéficiaire (RIB / IBAN) afin de réaliser un virement ;
- la réalisation immédiate d'un virement vers un compte externe en France ou en zone SEPA ;
- la souscription d'un produit ou service à distance, avec la signature électronique.

Avec Sécur'Pass, **vous choisissez un code personnel à 4 chiffres réutilisable**, que vous saisissez sur votre téléphone mobile pour vous identifier et confirmer votre opération à distance.

NOUVEAU : en France comme à l'étranger⁽¹⁾, **vous réalisez vos opérations sécurisées** en toute simplicité, notamment la validation de vos paiements par carte bancaire sur les sites marchands 3DS (plus de codes à 8 chiffres reçus par SMS sur votre téléphone mobile).

Pour activer Sécur'Pass, c'est très simple : suivez les instructions au dos de ce courrier.

Vous avez des interrogations ?

Votre conseiller reste à votre disposition pour y répondre.

* Hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

(1) Via votre réseau Wi-fi ou 3G /4G.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante <https://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030> et à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Épargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.



Comment activer Sécur'Pass ?

- Accédez dans le menu aux « **Paramètres** » de votre application mobile Caisse d'Épargne sur votre SmartPhone puis sélectionnez « Sécur'Pass ».
- N'oubliez pas de vous munir de votre numéro de carte bancaire Caisse d'Épargne. Si vous ne détenez pas de carte bancaire, vous pouvez activer Sécur'Pass lors d'un rendez-vous avec votre conseiller en agence.
- Pour sécuriser le choix de **votre code personnel sur 4 chiffres**, il vous sera demandé une dernière fois de renseigner un code que vous recevrez sur votre SmartPhone via un SMS (code sur 8 chiffres).



Si vous utilisez déjà la reconnaissance des empreintes digitales ou du visage pour accéder à votre application Banque/Banxo, il vous sera proposé d'activer cette reconnaissance biométrique afin de l'utiliser à la place de la saisie de votre code personnel Sécur'Pass sur 4 chiffres.

Vérifiez la version de votre application mobile Caisse d'Épargne et si besoin téléchargez la mise à jour sur l'Appstore ou le Play Store.

Vérifiez la version d'OS de votre SmartPhone : vous devez détenir la version minimale Android 5 ou iOS 11.



Découvrez également nos services de **Banque à Distance** depuis votre application mobile !

Le virement instantané*

Avec le virement SEPA instantané (Instant Payment), votre bénéficiaire dispose de l'argent en 10 secondes⁽¹⁾ seulement. Ce service est disponible 24h/24, 7J/7.

Le virement instantané est facturé 1€ pour les opérations d'un montant supérieur à 300 €⁽²⁾

PayLib entre amis*

Réalisez gratuitement un virement⁽³⁾ à un proche simplement à partir de son numéro de téléphone mobile. Il n'est pas nécessaire de renseigner le relevé d'identité bancaire (IBAN) de son compte.

* Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.caisse-epargne.fr (coût de connexion selon votre fournisseur d'accès).

(1) Délai pouvant aller jusqu'à 20 secondes au maximum en cas de difficultés exceptionnelles de traitement.

(2) Selon tarification applicable aux Particuliers en vigueur au 01/01/2020, susceptible d'évolution.

(3) Virement limité à 300 €.